

La France,

art de vivre, histoire et culture



la France, 1^{ère} destination touristique offre aussi :

- un excellent système de santé, classé 1^{er} par l'OMS
- une des meilleures espérances de vie au monde
- un des pays les plus sûrs d'Europe
- un réseau de transports publics efficace
- un réseau Internet parmi les plus performants au monde.

Vivre en France

Étudier en France, c'est aussi vivre en France et découvrir au quotidien les réalités de la culture et de l'art de vivre en France.



En France, les étudiants étrangers comme français, bénéficient de nombreuses réductions.

Restauration universitaire (RU), résidences universitaires, aides au logement, couverture médicale, réduction sur les transports et les loisirs (cinéma, sports, bibliothèques, associations étudiantes...) : ces conditions permettent de couvrir, avec un budget relativement modeste, les besoins essentiels et aussi d'apprécier la vie quotidienne.

L'accès à la culture et aux sports

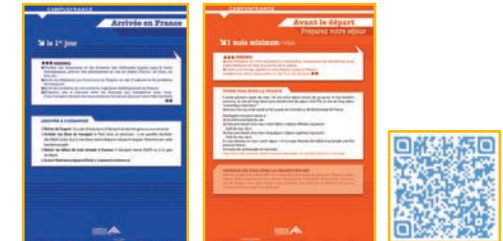
Plus de 2000 salles de cinéma, plus de 33 000 représentations théâtrales par an, 1 200 musées témoignent des pratiques culturelles quotidiennes, aussi bien à Paris qu'en province. Festivals de musique, d'art lyrique et de danse, manifestations sur la science, sur la gastronomie en passant par le sport et la littérature viennent compléter cette offre culturelle mondiale réputée.

Tous les lieux culturels pratiquent une réduction pour les étudiants et proposent des formules d'abonnement.

Le statut d'étudiant facilite également la pratique des sports : il donne un accès privilégié aux installations sportives et les associations sportives sont très actives dans les écoles et universités.

Les établissements d'enseignement supérieur sont souvent au cœur de la ville : musées, librairies, cinémas, théâtres ou cafés ne sont jamais très loin.

Campus France prépare avec vous votre départ et vous accompagne dès votre arrivée en France



La collection des Fiches Arrivée

Cette collection de « fiches pratiques », listent, point par point, les éléments et les démarches de préparation du voyage et de l'arrivée en France. Organisées chronologiquement : « Un mois avant le départ », « Une semaine avant le départ », « Le jour de l'arrivée », « Pendant la première semaine », « Pendant le premier mois », « Tout au long du séjour », ces fiches permettent de préparer concrètement le départ, de hiérarchiser les premières démarches, de lister les urgences, assurant ainsi une arrivée sereine.



Enjoy French culture shock

Abécédaire de la vie quotidienne étudiante

Ce guide de poche, bilingue français/anglais et français/esagnol, conçu comme un dictionnaire où les articles sont signalés par des codes couleur (culture, études, santé...), permet de retrouver très vite les expressions, acronymes, éléments de langage, de la vie quotidienne et étudiante. Chaque entrée alphabétique est l'objet d'un article emblématique. Au retour, il restera une mémoire de cette expérience française.

Se loger en France

Avant d'entreprendre la recherche d'un logement en France, il est nécessaire de déterminer, en fonction de son statut, de ses moyens financiers et de la durée de son séjour, vers quel type d'hébergement s'orienter. Le coût d'un logement reste élevé, mais les étudiants étrangers bénéficient d'aides au logement, au même titre que les étudiants français.

Les résidences universitaires (Cité-U)

Situées sur les campus ou en ville, elles sont gérées par les CROUS (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires). Elles proposent des chambres meublées d'environ 10 à 12 m² ou des studios généralement bien équipés. Le loyer moyen se situe autour de 120 à 350 euros* par mois. Le nombre insuffisant de résidences universitaires ne permet pas souvent d'obtenir une place, surtout à Paris. Ces places sont en effet réservées aux boursiers, avec une priorité pour les étudiants étrangers boursiers du Gouvernement français et aux étudiants ayant intégré un programme d'échange.

www.cnous.fr/logement/
www.cnous.fr/carte

À noter : Les Grandes Écoles et les établissements privés disposent souvent de résidences sur leurs campus.

Les résidences étudiantes privées

Ces résidences privées, destinées aux étudiants, sont implantées dans les grandes villes. Elles se sont beaucoup développées ces dernières années pour compenser le manque de logements pour les étudiants en résidence universitaire. Le loyer varie de 600 à 800 euros/mois* pour Paris et de 350 à 550 euros/mois* en province.

La location dans le secteur privé

Ce type de location est assujéti à la présentation d'une caution qui garantit le paiement du loyer. Les coûts restent élevés, notamment dans les grandes villes et surtout à Paris. Les revenus mensuels exigés doivent atteindre en général 3 fois le prix du loyer.

La colocation

Location d'un logement à plusieurs : les colocataires souscrivent ensemble un bail avec un propriétaire, tous ayant alors les mêmes droits sur le logement. Aucune réglementation spécifique : le bailleur et les colocataires sont donc soumis aux mêmes droits et devoirs que dans le cadre d'une location simple. Pour l'obtention d'une aide au logement pour chaque colocataire, il faut s'assurer que le nom de chacun des colocataires figure sur le contrat de location.

Attention : il est fréquent qu'une « clause de solidarité » soit ajoutée au contrat du bail. Ainsi, si l'un des colocataires ne pouvait payer sa part de loyer, le bailleur serait en droit de l'exiger à ses colocataires. Cette clause est valable pour toute la durée du bail.



Le portail en ligne du réseau des CROUS www.lokaviz.fr

Grâce à la plateforme de logements du réseau des CROUS, près de 60 000 étudiants ont trouvé un logement. Les logements labellisés Lokaviz présentent les garanties d'une location adaptée à la vie étudiante.

La Clé, caution locative étudiante

Une garantie de l'Etat, disponible dans toutes les académies, hors Outre-mer, permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement.

Le dispositif s'applique à tous les étudiants :

- disposant de revenus mais sans caution familiale, amicale ou bancaire • cherchant à se loger en France, pour y faire leurs études • âgés de moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année de signature du bail.

La demande de CLÉ (Caution Locative Étudiante) s'effectue depuis le site Lokaviz.

Le logement en famille

Plus adapté à des séjours courts, il permet de louer une chambre meublée « chez l'habitant ». Le coût par semaine à Paris varie de 200 euros* (petit déjeuner compris) à 300 euros* (incluant petit-déjeuner et le repas du soir) ; il est moins élevé dans les villes de province.

Le logement intergénérationnel

Certaines associations proposent de mettre en contact des personnes âgées qui disposent d'une chambre libre avec des étudiants en quête d'un logement. La personne âgée, propriétaire ou locataire, doit disposer d'une pièce libre convenable, meublée ou non, avec libre accès aux espaces communs (cuisine, sanitaire et salon). L'étudiant s'engage à respecter les relations de bon voisinage, à faciliter la vie quotidienne de la personne âgée avec participation aux charges (eau, électricité, entretien...).

Pour accéder aux services d'une association gérant les locations intergénérationnelles, l'étudiant doit en règle générale s'acquitter d'une adhésion à l'association (entre 100 et 350€ pour un an, selon le type de logement trouvé) et parfois de frais de dossier (autour de 15€).

www.reseau-cosi.com

◆ www.campusfrance.org

Informations et sites pour trouver un logement, sur les aides au logement...

www.campusfrance.org > Vivre en France > Se loger

Les services d'accueil offerts par les établissements

www.campusfrance.org > Espace documentaire

> Informations sur les établissements > Fiches accueil

*Ces prix sont donnés hors les aides au logement que l'étudiant peut obtenir.

Les aides au logement

Au même titre que les étudiants français, les étudiants étrangers peuvent bénéficier des aides au logement.

Il existe deux types d'aide au logement non cumulables (en fonction du type de logement) :

l'allocation de logement à caractère Social (ALS) et l'aide personnalisée au logement (APL). Le montant de l'allocation est variable en fonction du prix du loyer et de la situation de l'étudiant.

Dans le cas d'une colocation, les colocataires peuvent recevoir une allocation logement à condition que leur nom figure sur le bail.

Informations et conditions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du lieu de domicile : www.caf.fr/actualites/2015/etudiants-tout-savoir-sur-l-aide-au-logement

Liens utiles logement (information, législation, sites d'annonces, aides au logement...) à la rubrique WEB



Travailler en France

Pendant les études

Au même titre que les étudiants français, **les étudiants citoyens des États de l'Espace Économique Européen ou de Suisse** peuvent librement exercer toute activité professionnelle durant leurs études en France. À condition de remplir l'obligation d'assiduité de leurs études, ces étudiants peuvent cumuler une activité salariée avec le bénéfice d'une bourse.

La loi française autorise le travail des **autres étudiants étrangers** selon les modalités suivantes :

Le titre de séjour (VLS-TS validé par l'OFII ou carte de séjour) portant la mention « étudiant » donne droit à l'exercice, à titre accessoire, d'une activité professionnelle salariée de **60% de la durée de travail annuelle (soit 964 heures par an), sans autorisation administrative préalable.**

À noter : les périodes de stage (qui donnent droit à une rémunération à partir de 2 mois), effectuées par l'étudiant dans le cadre de ses études (avec une convention de stage), ne sont pas décomptées. À titre indicatif le SMIC horaire (salaire minimum) est de 9,61 euros brut (avant prélèvement des cotisations sociales obligatoires, environ 20%).

L'emploi étudiant au sein des établissements d'enseignement supérieur

Les étudiants étrangers ont la possibilité d'occuper un emploi étudiant pour exercer les activités suivantes : accueil des étudiants, accompagnement des étudiants handicapés, tutorat, soutien informatique, animations culturelles,

scientifiques, sportives et sociales, aide à l'insertion professionnelle, promotion de l'offre de formation.

Les contrats sont conclus pour une période maximale de douze mois entre le 1^{er} septembre et le 31 août. La durée effective de travail n'excède pas 670 heures entre le 1^{er} septembre et le 30 juin et ne peut excéder 300 heures entre le 1^{er} juillet et le 31 août.

Après obtention du diplôme

• Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme au moins équivalent du Master

Les étudiants étrangers ayant obtenu un diplôme au moins équivalent au Master, peuvent obtenir une autorisation provisoire de séjour valable de 6 mois à 1 an et non renouvelable, à l'issue de la validité de la carte de séjour « étudiant ». Cette autorisation permet d'occuper un emploi salarié dans la limite de 60 % de la durée légale du travail. **Si le contrat de travail est en relation avec la formation suivie, assorti d'une rémunération au moins égale à une fois et demie le SMIC, la demande de changement de statut, d'étudiant à salarié, à faire en préfecture, permet de travailler à plein temps lorsqu'elle est accordée (ce n'est pas automatique).**

• Autres étudiants

Le recrutement par une entreprise, à l'issue des études, implique un changement de statut, d'étudiant à salarié, en suivant une procédure spécifique avec présentation du contrat de travail ou de la proposition d'embauche émanant d'une entreprise française.

◆ www.campusfrance.org

> Vivre en France > Travailler

S'assurer en France



Sécurité sociale et assurance maladie

• **Les étudiants issus des États tiers** (hors Espace Économique Européen), âgés de moins de 28 ans au 1^{er} octobre et qui suivent une formation de plus de 3 mois dans un établissement d'enseignement agréé, sont automatiquement affiliés au **régime étudiant de la Sécurité Sociale** (système de protection sociale français). Cette adhésion se fait dans l'établissement d'enseignement au moment de l'inscription administrative. Le montant de l'inscription pour l'année est d'environ 200 euros (certains étudiants, boursiers notamment, sont exonérés de ces droits). Au-delà de 28 ans, ces étudiants doivent s'affilier directement à la Sécurité sociale via la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** (CPAM) la plus proche de leur domicile (toutes les adresses sur le site de la Sécurité sociale : www.ameli.fr).

• **Les étudiants issus d'un État membre de l'Espace Économique Européen ou de Suisse** bénéficient de la Sécurité sociale française, sans payer de cotisation sociale, dès lors qu'ils se munissent d'une **Carte Européenne d'Assurance Maladie** (CEAM) couvrant toute l'année universitaire.

• Pour tous les **autres étudiants** (durée d'études de moins de 3 mois, étudiants dans un établissement non agréé), une assurance maladie personnelle volontaire doit être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance privée. En France, les montants vont de 150 à 550 euros par an.

La Sécurité Sociale rembourse en moyenne 70% des dépenses de maladie. Des mutuelles d'assurance spécifiquement dédiées aux étudiants peuvent venir compléter ce montant.

Les 3 principales sont :

La Mutuelle des Étudiants : www.lmde.fr, présente sur tout le territoire français ; L'Emevia qui regroupe des mutuelles étudiantes régionales : www.emevia.com ; La Smerep : www.smerep.fr.

L'assurance multirisque habitation

Un logement doit obligatoirement être assuré : vol, dégâts des eaux, incendie... Cette assurance, d'un montant forfaitaire, se contracte auprès de compagnies d'assurance privées.

L'assurance multirisque habitation **inclut l'assurance responsabilité civile**, qui couvre les dommages causés à un tiers en cas d'accident.

À noter : en fonction des différentes situations, il est également possible de souscrire à d'autres assurances complémentaires (assurance rapatriement, assurance véhicule, assurance pour la pratique d'un sport...).



La loi française autorise le travail des étudiants étrangers

Les assurances obligatoires

Vie culturelle

La vitalité culturelle française permet de bénéficier d'un accès quotidien à la culture. La multiplicité des lieux prouve que la province n'est pas à l'écart de cette effervescence créative.

Festivals de musique (Vieilles charrues à Carhaix, Folles journées de Nantes, Eurockéennes de Belfort, Jazz in Marciac, Transmusicales de Rennes), de cinéma (Cannes, Deauville, Avoriaz, Cognac), de danse (Biennale de la Danse à Lyon, la Part des Anges à Bordeaux...), de théâtre (Avignon, Aurillac), de bande dessinée (Angoulême) et événements nationaux (Journées du Patrimoine, Fête de la Musique le 21 juin, Nuits européennes des Musées) :

toute l'info sur www.culture.fr



Musées et monuments

La France compte 7000 musées sur tout le territoire. Si la Tour Eiffel reste le monument le plus visité, plus de 40000 bâtiments sont protégés au titre des monuments historiques (Châteaux de la Loire, Mont Saint Michel, Château d'If, Arènes de Nîmes, Port de la Rochelle).

Liste des musées nationaux :

www.rmn.fr

www.monuments-nationaux.fr

www.images-art.fr

Livre

Le livre de poche, format économique, met les livres à la portée de tous les budgets : environ 6 Euros. De nombreuses manifestations autour du livre - Salons du Livre, Escales du livre - en province et à Paris, témoignent de cet intérêt des Français pour la lecture.

Presse

La presse française se caractérise par sa diversité (magazines spécialisés, presse quotidienne, payante, nationale, régionale, hebdomadaire, mensuelle...). Chaque ville et chaque région possèdent un journal spécifique qui fournit des informations aussi bien nationales et internationales que régionales, voire très locales : Sud-Ouest en Aquitaine, Ouest-France en Bretagne, La Provence à Marseille...

www.presseregionale.fr

Bibliothèques

La France compte plus de 3 000 bibliothèques. L'inscription gratuite se fait dans la bibliothèque du quartier de résidence et permet l'accès à toutes les bibliothèques municipales de la ville.

BU - Bibliothèque Universitaire

Chaque établissement d'enseignement supérieur possède au moins une bibliothèque. Les horaires sont variables et incluent le soir jusqu'à 22h ou le dimanche. Il existe 127 bibliothèques universitaires et de grands établissements qui possèdent plus de 40 millions de livres.

Liste des bibliothèques publiques :

www.culture.gouv.fr/documentation/bibrep/pres.htm

Bibliothèque Nationale de France :

www.bnf.fr

Bibliothèques universitaires

[www.bibliopedia.fr/wiki/Bibliothèques_universitaires_françaises_-_Liens](http://www.bibliopedia.fr/wiki/Biblioth%C3%A8ques_universitaires_fran%C3%A7aises_-_Liens)



Sport

Hors des structures sportives de l'établissement d'enseignement (SUAPS), il existe de nombreux complexes sportifs publics. Des milliers d'associations, avec une inscription modique, permettent de s'entraîner et d'avoir accès aux équipements sportifs. L'accès aux piscines municipales est également très peu coûteux.

www.associations-sportives.fr



Tous les lieux culturels pratiquent une réduction pour les étudiants et proposent des formules d'abonnement



Vie associative

Les associations étudiantes sont très présentes. Elles permettent aux étudiants de se retrouver, d'organiser la vie extra-scolaire (festivals, expositions, concerts, conférences, voyages, randonnées, week-end touristiques, soirées...).

Elles permettent aussi de s'investir dans des actions très variées autour de thèmes humanitaires, sportifs, économiques, culturels tout en assumant des rôles divers : président d'un festival, trésorier d'une Junior Entreprise, ou encore responsable de la communication sur un projet culturel... Autant d'actions qui peuvent être valorisées sur un CV.

Enfin, les nombreuses associations d'anciens élèves (alumni) permettent de garder des liens et d'entretenir un réseau.

Annuaire des associations françaises : www.asso1901.com



À noter

Dans les écoles supérieures, le Bureau Des Étudiants (BDE) ou bureau des élèves, est une association élue par leurs adhérents. Ce bureau organise les activités extra-scolaires

À noter La collection des Fiches Accueil Campus France présente établissements par établissement les prestations et dispositifs d'accueil mais aussi les coordonnées des associations de l'établissement.

www.campusfrance.org/fr/espacedocumentaire > Information sur les établissements



Universités

Sur le campus des universités, on trouve souvent plusieurs dizaines d'associations culturelles, par filières ou diplômes, sportives, syndicales. Certaines sont dédiées à l'accueil des nouveaux étudiants et accompagnent l'intégration des étudiants internationaux ou encore mettent en place des coopératives étudiantes (fournitures, cafés, photocopies...)

• Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) :

www.etudiantdeparis.fr/ressources/aides-universites

• Animafac, réseau d'échange d'expérience et centre de ressources pour plus de 12 000 associations étudiantes : www.animafac.net

• ESN, le réseau International des anciens étudiants Erasmus :

www.esn.org

Le réseau France Alumni

À l'initiative du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, Campus France anime une plateforme numérique multilingue destinée aux étudiants internationaux passés par l'enseignement supérieur français.



www.francealumni.fr

Une plate forme interactive

France Alumni fédère, informe et permet d'interagir en réseau pour maintenir le lien avec la France

- un outil d'une grande fiabilité
- un annuaire interactif

Information, échange, idées, opportunités

> Professionnels

France Alumni n'accueille pas que des étudiants ou anciens étudiants. Il regroupe aussi des partenaires français ou étrangers : établissements d'enseignement supérieur, entreprises afin d'offrir des services liés à la poursuite de carrière :

- des offres de stages et d'emplois ciblées en France et à l'étranger - <https://www.francealumni.fr/fr/offres>
- des conseils carrière et des témoignages d'alumni - <https://www.francealumni.fr/fr/page/53/carrieres>

- des espaces dédiés aux établissements d'enseignement supérieur permettant de consolider leur réseau d'alumni en animant un espace dédié : <https://www.francealumni.fr/fr/page/700/devenez-partenaire>

> Culturels

- une rubrique magazine des actualités sur la vie culturelle, économique et entrepreneuriale française -

<https://www.francealumni.fr/fr/page/8/magazine>

- des newsletters thématiques

- des groupes thématiques - <https://www.francealumni.fr/fr/page/466/partager>

- un contact privilégié avec les ambassades et le réseau culturel français à travers le monde

Un jeune réseau déjà très actif, relayé dans le monde

Lancé en 2015, France Alumni compte aujourd'hui 20 000 membres, il regroupe déjà plus de 400 partenaires à travers le monde.

Décliné par pays pour une information et un réseau au plus près de ces membres, France Alumni comprend 25 plateformes locales. En 2016, France Alumni sera présent dans une soixantaine de pays.

<https://www.francealumni.fr/fr/groupe-thematiques> rubrique sites locaux



Chaque année, 100 000 étudiants internationaux sortent diplômés du système éducatif français.

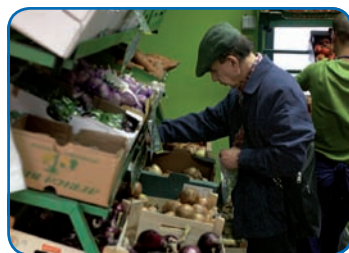
La France compte plus de 2 millions d'associations

Combien coûte... ?

Compte tenu des nombreuses réductions attachées au statut d'étudiant, la moyenne pour un budget mensuel se situe entre 800 euros en province et 1 000 euros à Paris.

Repas - nourriture

- **1 baguette de pain** : 0,80 euro
- **1 café** : 1 à 2 euros
- **1 camembert** : 2 euros
- **1 croissant** : 1 euro
- **1 kg de pâtes** : 1 euro
- **1 kg de pommes de terre** : 1,20 euros
- **1 kg de riz** : 1,90 euros
- **1 litre de lait** : 1,20 euros
- **6 œufs** : 1,50 euros
- **1 repas au restaurant universitaire (RU)** : 3,25 euros
- **1 repas dans un « fast-food »** : 7 euros
- **1 restaurant de quartier** : 10 à 20 euros
- **1 sandwich** : 5 à 8 euros



Santé

Consultations médicales

- **Généraliste** : à partir de 23 euros (14 euros remboursés)
- **Psychiatre, Neuropsychiatre, Neurologue** : à partir de 37 euros (24 euros remboursés)
- **Gynécologue - Ophtalmologue** : à partir de 28 euros (19 euros remboursés)
- **Spécialiste** : à partir de 25 euros (19 euros remboursés)
- **Dentiste** : au moins 30 euros (dépend du soin).



Le coût de la vie quotidienne peut varier du simple au double entre la province et Paris

Culture, loisirs

- **Mobile, Internet** : Un très grand nombre d'offres pour tous les budgets et selon les options.
- **1 entrée au cinéma tarif étudiant** : environ 7,50 euros (certaines chaînes de cinémas proposent des cartes illimitées à 30 euros/mois).
- **1 entrée au musée** : 5 à 10 euros
- **1 entrée à la piscine tarif étudiant** : 1,70 euros
- **1 journal** : 1,20 euros
- **1 livre de poche** : environ 6 euros
- **1 nuit en chambre d'hôtel de bon confort (**)** : 60 euros
- **1 place de théâtre** : à partir de 30 euros



Transport

- **1 aller-retour Paris-Barcelone en avion** : 100 à 150 euros
- **1 aller-retour Paris-Bruxelles-Amsterdam en Thalys** : 100 à 120 euros
- **1 aller-retour Paris-Londres en Eurostar** : 100 à 150 euros
- **1 aller-retour Paris-Nice en TGV** : 140 euros (si réservé suffisamment à l'avance, le prix peut descendre à 50 euros)
- **1 carte mensuelle de transport à Paris** : 70 euros
- **1 litre d'essence** : 1,40 euros
- **1 vélo municipal** : 1 euro par jour, gratuit les 30 premières minutes à Paris, ces services - Vélib', Vélov, V3 - existent dans plusieurs grandes villes, les tarifs sont donc variables.





Campus France accompagne l'étudiant à chacune des étapes de son projet d'études en France : information, aide au choix des formations et des établissements, financement du projet (bourses et autres financements), demande d'admission, demande de visa, préparation au départ, accueil à l'arrivée...



www.campusfrance.org

Le site de l'Agence Campus France, décliné dans plus de 30 pays, offre un accès unique à l'information pour préparer un séjour d'études en France.

> Trouvez votre formation

Un moteur de recherche performant qui permet de choisir sa formation quelque soit le niveau préparé Licence, Master et Doctorat. Des recherches spécifiques sont proposées pour les programmes enseignés en anglais, les études d'art, les programmes courts et les séjours culturels et linguistiques (FLE).

> Financez vos études : le moteur de recherche CampusBourses

Campus France a développé un moteur de recherche bilingue français/anglais qui présente plus de 1 000 programmes de bourses nationaux et internationaux. Ce moteur de recherche est complété par une description détaillée de chaque financement.

> Vivre en France

Le site présente aussi toutes les informations pratiques liées à chaque étape de la mise en place de votre projet d'études : modalités d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, visas, vie en France, apprentissage du français, accueil, logement, etc.

Sont proposées en téléchargement, pendant la navigation, des fiches qui permettent d'offrir une information complémentaire immédiate.

> L'information sur les établissements

Fiches établissements : présentation synthétique de l'établissement : filières, points forts, internationalisation

Fiches Accueil : présentation des prestations d'accueil mises en place pour les étudiants

> L'information sur l'offre de formation

Fiches Domaines : présentation de l'organisation des études dans un domaine disciplinaire

Fiches Diplômes : présentation de diplômes spécifiques : BTS, IUT, Licence professionnelle, le Titre d'ingénieur en France, Architecte...

Fiches Recherche : présentation de l'actualité de la recherche par discipline et des Écoles Doctorales et laboratoires concernés (Agronomie, Biologie, Mathématiques, Énergies renouvelables, Sociologie, nanotechnologies...).

Le guide «Étudier en France après le baccalauréat» en partenariat avec l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger),

Tous ces documents sont accessibles et téléchargeables sur le site via l'espace documentaire ou via une recherche par mot-clé



Accueil en France

L'accompagnement aux démarches administratives et pratiques en France

Les Établissements d'enseignement supérieur et les Régions organisent, à chaque rentrée, des guichets uniques qui concentrent de nombreux services pour faciliter les démarches administratives et l'accès au logement des étudiants étrangers.

Information sur l'ensemble de ces dispositifs :

◆ www.campusfrance.org

Vivre en France > les services d'accueil dans votre ville

Le suivi personnalisé dans les Espaces Campus France

Plus de 200 Espaces Campus France dans plus de 120 pays apportent une aide concrète à la mise en œuvre d'un projet d'études en France : analyse du projet, aide au choix de la formation, d'un financement, aide à la constitution du dossier de candidature et suivi avec les établissements jusqu'à la réponse d'admission (ou de non-admission), préparation au départ...

Dans 35 pays, une procédure de candidature en ligne, "Études en France", a été mise en place. Elle doit être obligatoirement suivie pour obtenir un visa «étudiant». Elle permet de dialoguer avec les établissements et l'Ambassade, d'accéder à un espace personnel et de suivre en ligne l'évolution des dossiers de candidature et de demande de visa.

Tous les Espaces Campus France :

www.campusfrance.org
> Près de chez vous

À noter

Campus France dispose de 5 délégations en France à Lyon, Marseille, Montpellier, Strasbourg et Toulouse. Ces délégations assurent le relais auprès des acteurs régionaux (établissements, administration) et les étudiants étrangers pour leur accompagnement dans les démarches, la gestion des bourses, l'accès au logement, la garantie d'une couverture sociale, le suivi du séjour.

Web



- ◆ Campus France : toute l'information et l'accompagnement pour un projet d'études en France : www.campusfrance.org
- ◆ Ministère des Affaires étrangères et du Développement International : démarches pour venir en France, adresses des consulats, ambassades, alliances françaises, bourses pour étudiants étrangers : www.diplomatie.gouv.fr
- ◆ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- ◆ CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) : informations sur les bourses, les résidences universitaires, les restaurants universitaires : www.cnous.fr
- ◆ ENIC-NARIC France - Centre d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes : www.ciep.fr/enic-naricfr
- ◆ ERASMUS+, France, Education et Formation www.agence-erasmus.fr
- ◆ Europa, le portail de l'Union Européenne : <http://europa.eu>
- ◆ Inscription en première année à l'université pour les titulaires du baccalauréat : www.admission-postbac.fr
- ◆ Institut Français : www.institutfrancais.com

Formations

◆ Formations d'ingénieur

- Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) : www.cdefi.fr
- Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) : www.cti-commission.fr
- Concours Puissance 11 (13 écoles d'ingénieur) : 45 centres d'épreuves en France et à l'étranger : www.concourspuissance11.fr
- Concours Avenir (6 écoles d'ingénieur sur 10 Campus) : 25 centres d'examens en France et à l'étranger : www.concoursavenir.fr
- FESIC - réseau de 28 écoles d'ingénieurs et de management : www.fesic.org
- Figure, Formations en Ingénierie d'universités et de recherche - 15 universités partenaires : www.reseau-figure.fr
- GEIPI-POLYTECH : concours d'entrée qui regroupe 27 Écoles publiques d'ingénieur : www.geipi-polytech.org
- Label EUR-ACE (accréditation des formations d'ingénieurs en Europe) : www.enaee.eu
- Réseau n+i des écoles d'ingénieurs : www.nplusi.com
- Réseau ParisTech (rassemblement de Grandes Écoles françaises en sciences et technologies) : www.paristech.org
- Réseau Polytech (réseau national d'écoles d'ingénieurs polytechniques des universités) : www.polytech-reseau.org

◆ Écoles vétérinaires

- École Nationale Vétérinaire d'Alfort : www.vet-alfort.fr
- École Nationale Vétérinaire de Lyon : www.vetagro-sup.fr
- École Nationale Vétérinaire de Nantes : www.oniris-nantes.fr
- École Nationale Vétérinaire de Toulouse : www.envt.fr

◆ Écoles Normales Supérieures

- ENS Cachan : www.ens-cachan.fr
- ENS Lyon : www.ens-lyon.eu
- ENS Paris : www.ens.fr
- ENS Rennes : www.ens-rennes.fr

◆ Conférences des Grandes Écoles :

www.cge.asso.fr

◆ Labels Business Schools

- AACSB (label américain attribué par Association to Advance Collegiate Schools of Business) : www.aacsb.edu/accreditation
- AMBA (label attribué par l'Association des MBA) : www.mbaworld.com
- Bachelor professionnel : label délivré par l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) : www.bachelor-professionnel.cci.fr
- EQUIS (label européen attribué par la European Foundation for Management Development) : www.efmd.org/equis

◆ Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) :

www.ccip.fr

◆ Formations en arts

- Réseau CampusArt : www.campusart.org
- Annuaire des écoles supérieures d'art : www.andea.fr
- Centre national de la cinématographie (CNC) : www.cnc.fr

◆ Formations à l'architecture

- 20 écoles d'architecture publiques : www.archi.fr/ECOLEES
- INSA de Strasbourg : www.insa-strasbourg.fr
- École Spéciale d'Architecture : www.esa-paris.fr

◆ Formations du secteur de la mode (site de l'Union des industries textiles) :

www.textile.fr

◆ Formations à l'agriculture :

- Les établissements publics d'enseignement agricole : www.educagri.fr
- Agreenium, Science pour l'alimentation et l'agriculture durables : www.agreenium.org
- Moteur de recherche de l'enseignement agricole : <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole>
- Communauté éducative de l'enseignement agricole français : www.chlorofil.fr

◆ Formations à la santé

- Académie nationale de médecine : www.academie-medecine.fr
- Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) : www.aphp.fr
- Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEFMF) : www.anemf.org
- Centre national des concours d'Internat (CNCI) - Médecine, Pharmacie, Odontologie : www.cnci.univ-paris5.fr
- Communauté médicale et paramédicale indépendante (étudiants en médecine et paramédical) : www.remede.org
- Collège de médecine des hôpitaux de Paris : www.cmhp.asso.fr
- DFMAS/DFMS http://www.medecine.parisdescartes.fr/?page_id=588
- Diplôme de Français Professionnel médical B2 (DFP-B2) de la Chambre de Commerce de Paris (CCIP) : www.francais.cci-paris-idf.fr/dfp/
- École des Hautes Études en Santé Publique : www.ehesp.fr
- Hôpitaux de France : www.hopital.fr

- Ministère des Affaires Sociales et de la Santé : www.sante.gouv.fr
- Ordre national des médecins : www.conseil-national.medecin.fr
- Réseau des 32 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) : www.reseau-chu.org
- Université numérique franco-phonie des sciences de la santé et du sport : www.unf3s.org

◆ Ministère des Sports (Formations du secteur du sport) :

www.sports.gouv.fr

◆ Enseignement à distance Cours en ligne

- FUN - France Université Numérique, le portail des cours en ligne du MENESR www.france-universite-numerique.fr
- Fondation UNIT Université Numérique Ingénierie et Technologie : www.unit.eu/fr
- CNED (Centre national d'enseignement à distance) : www.cned.fr
- FIED (Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance) : www.fied-univ.fr
- FORMASUP, portail de la formation à distance : www.formasup.fr
- ISPED - Institut de Santé Publique d'Épidémiologie et de Développement : www.isped.u-bordeaux2.fr
- Le portail de la formation à distance (10 écoles spécialisées, 100 formations) : www.formations-distance.com
- PLOTEUS, Portail sur les opportunités d'études et de formation en Europe : www.ec.europa.eu/ploteus



Recherche...

- Agence Nationale de la Recherche : www.agence-nationale-recherche.fr
- Annuaire Campus France des Écoles Doctorales : <http://d.campusfrance.org>
- ABG L'intelli'agence (insertion professionnelle des jeunes docteurs) : www.intelliagence.fr
- ANDès (Association Nationale des Docteurs ès Sciences) : www.andes.asso.fr
- ANRT (Agence nationale de la Recherche et de la Technologie) : www.anrt.asso.fr
- CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) : www.cnrs.fr
- EURAXESS mobilité des chercheurs en Europe : <http://ec.europa.eu/euraxess/>
- Fondation KASTLER (accueil en France des chercheurs étrangers) : www.fnak.fr
- Bpifrance, banque publique d'investissement : www.bpifrance.fr

Diplômes et tests de français

- Fiche Campus France Les tests et diplômes de français langue étrangère : www.campusfrance.org > Espace documentaire > Fiches diplômes
- CIEP (Centre international d'Études Pédagogiques - TCF - DALF - DELF) : www.ciep.fr > Diplômes et tests
- CCIIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - TEF et diplômes de français des affaires et professionnel) : www.fda.cciip.fr
- Fondation Alliance Française, réseau des Alliances françaises : www.fondation-alliancefr.org
- Répertoire des centres labellisés «Qualité français langue étrangère» : www.qualitefle.fr

Découvrir la France

- Agence française pour les investissements internationaux - AFII : www.invest-in-france.org
- Bibliothèque Nationale de France (consultation de ses catalogues) : www.bnf.fr
- France Guide, site officiel du tourisme en France : <http://fr.franceguide.com>
- Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative : www.tourisme.fr
- Portail cartographique de la France (IGN) : www.geoportail.gouv.fr/accueil
- Portail officiel de la France : www.france.fr
- Territoires d'Outre-Mer : www.outre-mer.gouv.fr

Francophonie

- Actualité internationale 24H/24 (en français, anglais et arabe) : www.france24.com
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) : www.auf.org
- Latitude France - actualité du réseau français dans le monde : <http://latitudefrance.diplomatie.gouv.fr>
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : www.francophonie.org
- Radio France Internationale : www.rfi.fr
- Radio France, les chaînes radio-phoniques du service public : www.radiofrance.fr
- TV5 Monde, télévision internationale francophone : www.tv5.org

Vivre en France

LOGEMENT

◆ Informations

- ACTION LOGEMENT - Critères d'accessibilité au programme Loca-Pass : www.actionlogement.fr
- ANIL - Informations sur le droit au logement en France et contacts : www.anil.org
- CAF - Caisse d'Allocations Familiales : www.caf.fr
- CIDJ - Propose des petites annonces de logements de particuliers : www.cidj.com
- CNOUS : www.cnous.fr
- DROIT EN LIGNE - Site d'information sur la législation française : www.droitonline.com
- LOKAVIZ, la plateforme de logements en ligne du réseau des Crous, système de caution la CLÉ : www.lokaviz.fr
- UNCLLAJ - Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes, offres de logement au niveau régional : www.uncllaj.org

◆ Logement étudiant Réseaux et associations

- ADELE - Portail de l'Association pour le développement économique du logement étudiant : www.adele.org
- CEP ENTRAIDE ETUDIANTS - Pour les étudiants de 18 à 26 ans, logement à Paris région parisienne. Cotisation annuelle (20€) : www.logements-etudiants.org
- UNME - Union nationale des maisons d'étudiants : www.unme-asso.com

◆ Résidences étudiantes privées Paris et province

- Cap'Études : www.cap-etudes.com
- Fac-Habitat : www.fac-habitat.com
- Groupe Réside Études - Les Estudines : www.estudines.com

- ICADE Résidences Services : www.icaide-immobilier.com
- Nexity Studéa : www.nexity-studea.com
- Mgel logement : www.mgellogement.fr
- Résidences OSE : www.leclubetudiant.com
- Le Service Logement Étudiant : www.le-sle.com
- Stud'City, uniquement à Clermont-Ferrand : www.studcity-clermont.com
- Studelites : www.studelites.com

◆ Le secteur privé

- Logement étudiant en Île-de-France : www.lokaviz.fr
- www.pap.fr
- www.entrepaticuliers.com
- www.paruvendu.fr
- www.petites-annonces.fr
- www.seloger.com

◆ La colocation

- www.appartager.com
- www.colocation.fr
- <http://colocation.vivastreet.com/annonces-colocation>
- www.leboncoin.fr
- www.pap.fr/annonce/colocation
- www.colocationfrance.fr
- www.easycoloc.com
- www.ma-colocation.com
- www.okroommate.com (en anglais)
- www.koloc.org (entièrement gratuit)

◆ La sous-location

- www.souslouer.com

◆ Le logement en famille et inter-générationnel

- Séjours France Familles : www.sejoursfrancefamille.fr
- Réseau COSI : www.reseau-cosi.com

CULTURE

- Centre des monuments nationaux : www.monuments-nationaux.fr/fr/monuments/carte-des-monuments/

- Centre Pompidou : www.centrepompidou.fr
- Cité de la Musique : <http://mediatheque.cite-musique.fr> > Répertoire de sites > Diffusion
- Fédération française des festivals internationaux de musique : www.francefestivals.com
- Liste des musées nationaux : www.rmnm.fr
- Ministère de la culture et de la communication : www.culture.gouv.fr
- Portail de la France : www.france.fr
- Portail des œuvres d'art : www.images-art.fr
- Univers Sciences : le portail des sciences et des technologies (Cité des Sciences et d'Industrie, Palais de la découverte) : www.universcience.fr

TRAVAIL

- CNOUS : www.jobaviz.fr, la Centrale du job étudiant
- Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) : www.cidj.com
- L'Étudiant : <http://jobs-stages.letudiant.fr/jobs-etudiants/offres/ville-6455259/page-1.html>
- Le portail de l'administration française : www.service-public.fr > Étranger - Europe > Étrangers en France

SANTÉ

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : www.ameli.fr
- Cité de la Santé - Universciences : www.universcience.fr/fr/cite-de-la-sante
- La Mutuelle des Étudiants : www.lmde.fr
- Smerep, La mutuelle étudiante : www.smerep.fr
- Emevia qui regroupe des mutuelles étudiantes régionales : www.emevia.com